

COMMUNE D'ALBITRECCIA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire à AJACCIO, le 23 avril 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Sébastien POLI demeurant à ALBITRECCIA.
Né à ALBITRECCIA le 7 août 1889.
Décédé à ALBITRECCIA, le 24 octobre 1971 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A ALBITRECCIA (Corse-du-Sud)

1) Diverses parcelles de terre, cadastrées section C lieudit ARGHIOLA numéros 52 et 53, lieudit MONTEROSSO numéros 65, 66, 67 et 91, lieudit LINARE numéros 97 et 102, lieudit PORCIOLELLA numéros 111 et 112, lieudit LICCETA n°190, lieudit VETRICI n°193, et section D lieudit GUIRBALONE n°27 ;

2) Une maison d'habitation, section C lieudit MONTEROSSO n°68 ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Henri PINNA